

# Projet d'établissement du Village d'Enfants de Bréviandes (10- Aube)

Le Village d'Enfants de Bréviandes est habilité et financé par le Conseil Départemental de l'Aube pour accueillir des enfants et jeunes de 0 à 21 ans, il accueille des fratries. Les jeunes sont confiés à l'établissement par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils peuvent être accueillis dans le cadre de différentes mesures : accueil provisoire, assistance éducative ou encore sous contrat jeune majeur.

## Organisation interne

Le Village d'Enfants se présente comme une structure « atypique », **à la jonction du modèle familial et institutionnel**. La prise en charge quotidienne de l'enfant résulte d'une action concertée au sein de l'équipe éducative et, globalement, de l'ensemble de l'établissement.

La maison peut accueillir 6 enfants dans des chambres individuelles ou doubles (une par maison). Cela permet de **moduler la prise en charge en fonction des besoins des enfants**.

L'accueil de type familial implique également un mode de transport qui ne soit pas uniquement collectif. Chaque maison dispose d'un véhicule afin d'être autonome dans la gestion de son quotidien.

Dans chaque maison, une équipe éducative de 4 personnels diplômés est recherchée. Elle travaille en doublure, se relaie pour assurer une prise en charge des enfants et des jeunes 24 h/24. Ce rythme de travail est fondamental dans la mise en œuvre de l'accueil de type familial. C'est la complémentarité entre mode d'hébergement (en maisons), rythme de travail (possibilité de travail sur un temps long 24h/24) et prise en charge éducative qui garantit la qualité de l'accueil.

## Prise en charge spécifique

**La santé de chaque enfant, physique et psychologique, fait l'objet d'une prise en charge attentive à son arrivée et pendant toute la durée de son séjour.** L'établissement prend contact avec les professionnels de santé, généralistes comme spécialistes afin de formaliser un partenariat durable dans la prise en charge des enfants.

Dès son arrivée, **le jeune est inscrit dans un établissement scolaire** s'il relève de l'obligation scolaire. Le partenariat instauré avec les établissements scolaires permet de travailler les besoins de l'enfant.

Lorsque cela est possible les parents sont sollicités par les équipes éducatives dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

**Les enfants accueillis fréquentent les associations culturelles et sportives de leur environnement.** Il est fondamental que chaque enfant puisse sortir du Village d'Enfants autrement que pour aller à l'école. C'est pourquoi la pratique d'une activité extérieure est fortement encouragée. Cela fait partie de l'intégration sociale des enfants. Les éducateurs sont régulièrement en lien avec les encadrants associatifs.

Des **séjours de vacances** sont également proposés aux enfants et aux jeunes.

Conformément à la charte des droits et libertés des personnes accueillies au sein des établissements sociaux et médico-sociaux, une obligation de **moyens pour répondre aux demandes concernant la pratique religieuse** des enfants accueillis dans le Village, incombe à l'établissement.

Dans le respect de la décision de justice et en conformité avec la loi, **les liens avec la famille sont maintenus** et les parents sont impliqués dans les actes de la vie quotidienne de l'enfant. L'établissement applique le principe de référence unique: cela conjugue à la fois une prise en charge globale du travail avec la famille et l'accompagnement éducatif des enfants.

Les éducateurs du Village d'Enfants de Bréviandes doivent élargir leur périmètre d'action. L'équipe de direction est garante de l'évolution sereine des enfants, assurer le travail de lien parents/enfants et travailler à la fois avec les parents et les enfants sur les raisons du placement qui ont conduit à une demande de mesure de protection.

### **Objectifs de développement du Village**

- Améliorer la communication à tous les niveaux
- Veiller au bien-être des professionnels
- Travailler l'autonomie des adolescents
- Développer les liens sociaux des enfants
- Développer des modes d'accueils spécifiques
- Donner accès à la culture pour tous